

21A Rue Wilson  
57510 Puttelange-aux-Lacs



# La Maison France Services de Puttelange-aux-Lacs

Tel : 03.87.09.60.01

charlotte.franceservices.puttelange@orange.fr  
sophie.franceservices.puttelange@orange.fr

Je m'informe sur mes droits concernant ma retraite ou je souhaite déposer un dossier.

Je déclare mon changement de situation (décès, mariage, accident de vie, etc.) et je me renseigne sur les différentes aides ...



Je fais une demande de carte vitale, je vérifie mes remboursements...

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur les différentes taxes ...



Je fais ma pré-demande de passeport ou de carte d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation ...

Je m'inscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements ...



Je crée mon auto-entreprise, mon compte CESU ou PAJE

J'améliore et/ou j'adapte mon habitat (personnes agées, handicapées,), je me renseigne sur les différentes aides



Je m'informe sur l'identité numérique ou les services liés à la poste

J'obtiens une facilité pour le règlement des factures (gaz, électricité...)



Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes demandes en ligne (santé, famille, retraite...)

Je m'informe sur les procédures en cas de litige, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



21A Rue Wilson  
57510 Puttelange-aux-Lacs

**La Maison France Services  
de Puttelange-aux-Lacs**

Tel : 03.87.09.60.01

[charlotte.franceservices.puttelange@orange.fr](mailto:charlotte.franceservices.puttelange@orange.fr)  
[sophie.franceservices.puttelange@orange.fr](mailto:sophie.franceservices.puttelange@orange.fr)

# **PERMANENCES LOCALES**

## **Lundi :**

Gendarmerie (9h/12h)

Conciliateur de justice (8h30/16h30 sur RDV)



## **Mardi :**

Direction générale des finances publiques  
(13h30/16h30)



## **Mercredi :**

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (3e mercredi du mois sur RDV)



## **Jeudi :**

Mission locale (8h30/12h sauf pendant les congés scolaires)

Travailleurs frontaliers (15h/17h sur RDV le 1er jeudi du mois)



## **Vendredi :**

Permanence de l'assurance maladie (8h/12h-13h30/16h30 sur RDV)

